Rapport d'activités 2018

Sommaire

Le mot du président 2

1. ASI au Congo 3
   - A. Le programme « prise en charge des jeunes filles vulnérables » 3
   - B. Le programme « prévention de la déscolarisation » 4
   - C. Le programme « prise en charge des victimes de violences » 5
2. Les financements 5
3. Les perspectives pour 2019 6

Le mot du président

Nous avons le plaisir de vous adresser le bilan annuel de notre activité sur Brazzaville et Pointe-Noire.

Ce rapport nous permet de vous présenter les résultats de notre activité. Il nous parait fondamental de vous rendre compte de ce que nous avons fait car votre appui nous a permis de mener ces activités.

Il faut noter en priorité que les résultats de nos projets sont bons et permettent effectivement à nos bénéficiaires de pouvoir sortir de leur situation de prostitution de survie pour bâtir leur projet de vie.

Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : 90% des jeunes filles rencontrés en rue et à qui les équipes ont proposés de venir dans les centres s'y sont rendues ; plus de 100 jeunes filles fréquentent les centres chaque jour. L'étude menée à montrer que la très grande majorité de nos bénéficiaires n'est pas retournée à la prostitution et que pour 2018, plus de la moitié d'entre elles ont déjà réussi leur insertion et disposent d'une source de revenus stable. Pourtant, la situation actuelle sur le plan économique ne facilite pas l'insertion ; aussi 2019 sera l'année des nouvelles propositions de travail pour nos bénéficiaires en lien direct avec le monde de l'entreprise.

A propos des activités menées dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, là aussi, les résultats sont probants avec près de 400 cas de victimes prises en charge. Dans un contexte où les violences restent importantes et alors que 2018 a été marquée par la prise de conscience mondiale de ce fléau, ce programme a démontré toute sa pertinence,

Ce rapport est enfin l'occasion de vous remercier de l'appui apporté à nos projets, appui indispensable pour permettre à nos bénéficiaires de construire une vie meilleure pour elles et leurs enfants.

Docteur Jean-Luc CONDAMINE, Président d'ASI

1. ASI au Congo

- Une présence au Congo depuis 2008 à Brazzaville et 2012 à Pointe-Noire
- 49 employés répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire dont un Directeur du Développement / Représentant Pays expatrié
- Le soutien d'un siège opérationnel à Paris
- 3 programmes en cours:
- Prise en charge des jeunes filles vulnérables
- Prévention de la déscolarisation
- Lutte contre les violences faites aux femmes

Au Congo, ASI reste la seule ONG internationale à agir auprès des professionnelles du sexe et dans la lutte contre les violences sexuelles !

A. Le programme « prise en charge des jeunes filles vulnérables »

- Période de mise en œuvre : janvier 2017 à décembre 2019
- Maraudes de jour et de nuit 3 fois par semaine, afin d'aller à la rencontre des filles et femmes prostituées :
    - 244 maraudes réalisées
    - 207 221 préservatifs distribués
    - 3817 prostituées rencontrées, âgées de 11 à 64 ans
- Référencement vers les centres de santé :
    - 279 billets de référencement émis
    - 14 conventions de partenariat signées avec les Centres de Santé Intégrés –7 à Brazzaville et 7 à Pointe –Noire
- Accueil de 230 jeunes femmes vulnérables dans les centres ASI de Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que 90 enfants :
    - 13 988 entretiens réalisés
    - 27 023 repas distribués
    - 1132 consultations effectuées au sein des centres
- Formation et Insertion professionnelle des bénéficiaires :
    - 44 bénéficiaires ayant terminé leur formation et certifiées
    - 40 en cours de formation
    - Plus de la moitié des bénéficiaires est déjà réinsérée

Les partenaires du programme

- Partenaires techniques: CADB, ACBEF
    - ACBEF: prise en charge en santé sexuelle et reproductive
    - CADB : formation professionnelle
- D'autres ONG intervenants dans la formation professionnelle : Essor, Initiative Développement, IECD…
- Bailleurs principaux : AFD, Total, Bolloré, fonds d'entreprises privées

L'impact d'ASI

« Grâce aux différentes médiations menées par le volet social, j'ai su me réconcilier avec mon père qui m'avait abandonnée depuis la naissance. Ce dernier ayant appris que j'étais devenue couturière, il m'a offert une machine à coudre électrique.

Si ASI n'existait pas, je serais restée dans la rue à me prostituer. Je compte prochainement faire un don à la crèche du centre de Brazzaville en guise de remerciement. »

Marelle NSALA, ancienne bénéficiaire aujourd'hui insérée dans un atelier de couture à Bacongo

B. Le programme « prévention de la déscolarisation »

- Projet en cours depuis 2007, en complément du projet de prise en charge des jeunes filles vulnérables
    - 23 enfants accompagnés âgés de 7 à 18 ans
    - Retour et maintien à l'école
    - Soutien scolaire 4 fois par semaine –
    - Taux de réussite aux examens de 85%
    - Activités ludiques et récréatives
    - Focus avec les parents 2 fois par mois
- Partenaires et bailleurs
    - Projet mis en œuvre à travers l'association AEED
    - Financement sur fonds propres ASI
    - Institut Français du Congo
    - Enfance Créatrice de Développement (Encred)

C. Le programme « prise en charge des victimes de violences »

Période de mise en œuvre : Février 2017–Février 2020

Principales activités réalisées en 2018 :

- 364 nouveaux cas de victimes de violences enregistrés dans les Guichets Uniques de Brazzaville et Pointe-Noire dont 194 filles mineures, 155 femmes majeures et 15 garçons mineurs
- Volet prévention : 40 émissions radio et 4630 personnes sensibilisées sur les violences au cours de 145 sensibilisations
- 333 entretiens psychologiques réalisés et 18 groupes de parole tenus
- Volet plaidoyer : 2 rapports de suivi des cas de violence, rédigés et présentés au cours de 2 réunions de coordination des autorités administratives avec les parties prenantes

Partenaires du programme :

- Azur Développement co-demandeur de ce projet
- 4 organisations locales (Caritas, CJID, ACBEF, ACSPC) en charge des activités de sensibilisation
- Financement : Délégation de l'Union Européenne au Congo et fonds privés

Un défi de taille : arriver à ce que les dossiers des victimes soient instruits plus rapidement par la justice

2. Les financements

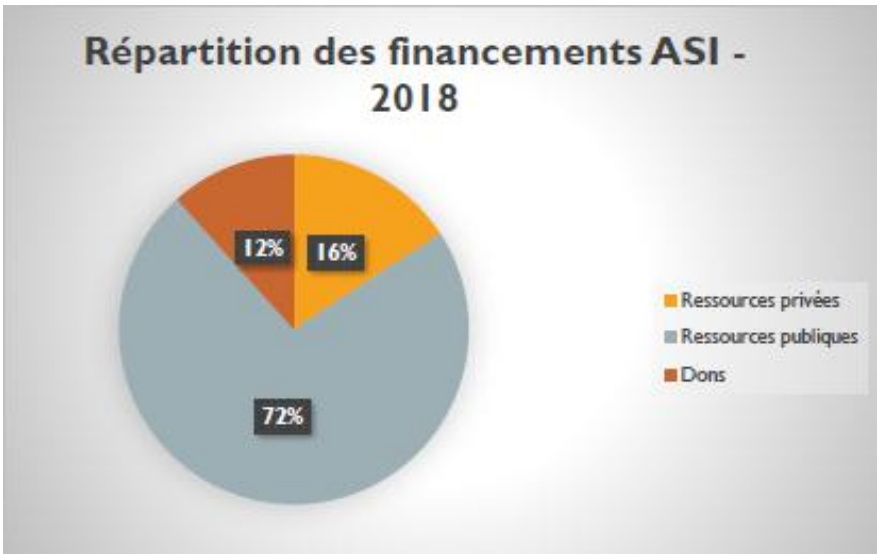

Budget global : 674 110 euros dont 537 258 euros affectés directement aux activités du programme Congo (produits provisoires)

Un grand merci à nos bailleurs, sans qui ces actions ne seraient pas possibles !

3. Les perspectives pour 2019

- Améliorer la prise en charge des bénéficiaires : maraudes améliorées, centres réaménagés
    - ⇨ Evolution du programme pour offrir une prise en charge encore plus qualitative
- Renforcer le volet Formation et Insertion professionnelle
- Diversifier les bénéficiaires :
- Explorer d'autres localités au Congo
- Diversifier les publics cibles
- Repenser des programmes, notamment prévention de la déscolarisation